© Drogues Info Service - 23 octobre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

Tabac a chiquer

Par Profil supprimé Postée le 04/08/2019 21:46

Bonsoir,

Le tabac a chiquer peut-il provoqué ces symptômes, c'est a dire,

- insomnie
- anxiété, crise d'angoisse agitation excessive, mouvements incontrôlables
- humeur dépressive
- grandes difficultés à trouver le sommeil.
- un état d'épuisement général (dû au manque de sommeil)
- des troubles psychiatriques : paranoïa, délire de persécution, comportement agressif, dépression parfois très aigue, hallucinations auditives et sensitives (ex : sensation d'avoir des insectes qui courent sur la peau), pulsions suicidaires.

Mise en ligne le 07/08/2019

Bonjour,

Nous avions déjà eu l'occasion de vous répondre dans le cadre de cet espace concernant votre hypothèse que le tabac à chiquer que vous avez consommé puisse contenir des traces d'amphétamines.

A notre connaissance les symptômes que vous décrivez, ressentis en consommant du tabac à chiquer quel qu'il soit, ne devraient pas se produire avec une telle intensité.

Il vous est possible si vous le désirez de faire analyser ce produit dans un Centre d'Addictovigilance afin de voir si sa composition peut engendrer des risques pour votre santé.

Nous vous invitons à éviter d'en consommer à nouveau.

Vous trouverez en fin de réponse un lien vers les coordonnées des différents centres d'Addictovigilance en France si vous souhaitez faire analyser un échantillon.

R	ian	core	ادنا	lement	٠

En savoir plus :

• Coordonnées des centres d'Addictovigilance